

# 5<sup>e</sup> tournoi de Blitz de Vanves

## REGLEMENT INTERIEUR

### **Article 1 : Organisation**

Le Club d'Echecs de Vanves organise le 5e Blitz de Vanves. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A ou B pour la saison 2022-2023. Le tournoi se déroule le 15 avril 2023 à l'École primaire Marceau. 20, rue Marceau 92170 Vanves.

### **Article 2 : Règles du jeu**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur, à savoir notamment que concernant les coups irréguliers :

- Le premier coup irrégulier entraîne un incrément de 1 minute pour l'adversaire.
- Le deuxième coup irrégulier entraîne la perte de la partie.

L'Annexe B concernant les règles de jeu en cadence Blitz sera en vigueur pour toute la durée de la compétition, à savoir que les règles de supervision ne s'appliquent pas.

Le délai de forfait est de 5 minutes après le lancement de la ronde.

Les appariements se font au Système Suisse intégral basé sur le classement Elo Blitz FIDE, assistés par informatique à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.7 ou plus récente) d'Erick Mouret.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui, avant 14h15, auront pointé auprès des organisateurs pour confirmer leur présence et qui auront réglé leurs droits d'inscription.

### **Article 3 : Rythme de jeu**

Tournoi : Le tournoi homologué pour le ELO FFE et FIDE ouvert à tous les joueurs ayant une licence pour la saison en cours.

Cadence : Les parties se jouent à la cadence Fischer de 5 minutes par joueur et par partie, avec un incrément de 3 secondes par coup durant toute la partie.

### **Article 4 : Horaires de Jeu**

Pointage et vérification des licences : le 15 avril 2023 de 13h45 à 14h15.

Ronde 1 à 14h30

Cérémonie de remise des prix vers 17h30.

## **Article 5 : Inscription / Prix**

Droits d'inscriptions : 10 € jusqu'au 14 avril 2023.

Inscription sur place : 15 €.

Répartition des Prix (au classement exclusivement).

1<sup>er</sup> prix : 50€, 2<sup>e</sup> prix : 30€, 3<sup>e</sup> prix : 20€

Les prix seront attribués à la place.

L'absence ou la non-représentation à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

## **Article 6 : Départage des ex-æquo aux points de parties**

Les départages seront appliqués dans l'ordre suivant :

1. Buchholz tronqué
2. Buchholz
3. Performance

## **Article 7 : Rappels usuels et particularités locales**

- Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE.
- Les participants s'engagent à respecter les locaux, matériels et environnement mis à disposition et notamment à jeter leur détritux à la poubelle.
- Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie.
- Dans le cadre des mesures relatives au respect du Fair-Play, tout joueur refusant de se conformer aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné de la perte de sa partie et de l'exclusion du tournoi.
- Interdiction de fumer ou de vapoter dans la salle de jeu.

## **Article 8 : Arbitrage**

Raymond Tran, Arbitre Fédéral Open 1

## **Article 9 :**

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter ce présent règlement.

**L'Arbitre Principal**  
Raymond Tran

**L'Organisateur**  
Philippe Deloire